

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 610

Artikel: A travail égal...

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Nous ne possédons éternellement que ce que nous avons perdu.

IBSEN.

DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne Compte de chèques postaux L. 943	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.— ÉTRANGER..... 8.— Le numéro..... 0.25 ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.
--	--	---

AVIS IMPORTANT

Au moment où ces lignes paraîtront, les remboursements pour les abonnements échus au 31 décembre dernier et non encore payés seront mis à la poste : est-il besoin de dire combien nous serons profondément reconnaissants à tous ceux qui leur feront bon accueil ! Car, si un courant très encourageant se dessine qui nous amène de nouveaux abonnés, nous avons d'autre part un besoin urgent que nos anciens amis nous restent fidèles, et assuré par leur constance l'existence de notre journal.

Merci donc et de tout cœur à tous ceux et toutes celles, qui, à ce moment toujours inquiétant où nous doublons le cap du renouvellement de nos abonnements, réaliseront à quel point nous avons besoin de leur aide, combien minime est la somme (50 centimes par mois) que nous leur demandons, et qui se refusent à laisser tomber froidement un journal dont le seul but est un but de progrès féminin !

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

A travail égal...

Nous avons relevé dans un de nos précédents numéros l'injustice flagrante qui a été commise à nouveau à l'égard de femmes qui travaillent autant et dans les mêmes conditions que des hommes : le Grand Conseil du canton de Genève, — qui semble actuellement se distinguer fâcheusement à cet égard ! — a voté en décembre dernier, et à titre d'allocation de vie chère, une diminution de 50 % des retenues de traitement des fonctionnaires masculins, et une diminution de 25 % seulement de celles des fonctionnaires féminins ! L'Union des Institutrices primaires, qui avait multiplié les démarches pour éviter ce vote, a alors adressé au chef du Département de l'Instruction publique, M. le conseiller d'Etat Adrien Lachenal, une lettre de vive protestation, de laquelle nous détachons les passages ci-après qui marquent bien l'injustice de la situation faite aux femmes :

...Nous sommes obligées, Monsieur le Président, de vous dire le profond découragement, la révolte même, que nous ressentons toutes. Nous

n'avons pas démerité : pendant sept ans, malgré l'injustice loi qui nous frappait, nous avons accompli notre tâche fidèlement. Nos chefs savent que cette tâche devient sans cesse plus lourde : programmes surchargés, élèves plus instables et agités, préoccupations hors programmes (œuvres de secours, fêtes, Landsgemeinde, etc.). Le jour des promotions, ils nous remercient de faire vaillamment face à ces difficultés.

Nous devons constater qu'on n'a pas tenu compte du travail fourni et que, seule, notre qualité de femmes a prévalu. Mais ici encore, a-t-on pensé que les femmes subissent la hausse du coût de la vie aussi fortement qu'un électeur ? A-t-on reconnu que la plupart de ces fonctionnaires féminins ont besoin de gagner leur vie, qu'elles ont des charges, parents, enfants à élever, neveux, nièces, frères, sœurs à aider ? Ces charges pour n'être pas « légales » au sens que précise la loi sur les contributions, n'en sont pas moins lourdes !

Les 900 francs que l'on continuera à retenir sur nos traitements représentent le 12 % du salaire moyen d'une institutrice primaire ; ce qui, ajouté au 35 % de hausse du coût de la vie, constitue une diminution incontestable de 47 % par rapport à notre situation matérielle de 1934.

N'estimez-vous pas, Monsieur le Président, que la loi de sacrifice que l'on nous impose est manifestement exagérée, surtout en regard de ce que l'Etat demande aux autres catégories de citoyens qui peuvent nous être comparées ?

Nous avons constaté avec peine, Monsieur le Président, que vous n'avez pas cru devoir intervenir pour défendre vos subordonnées. Nous nous permettons cependant de recourir à vous, notre chef, dans l'espoir que dans un avenir prochain, vous voudrez bien nous accorder votre appui dans nos justes revendications.

Veuillez agréer, etc.

On ne peut que s'associer à l'émotion justifiée que ce vote du Grand Conseil a suscité dans le corps enseignant féminin. Mais l'on ne peut aussi que s'étonner que toutes celles qui viennent d'être ainsi prélevées en leur seule qualité de femmes — elles le reconnaissent elles-mêmes — ne s'enrolent pas en masse dans les rangs des suffragettes. Car il est clair comme l'eau de roche que, tant que les femmes ne seront pas électrices, elles subiront toujours la loi de l'électeur qui sait très bien que, dépourvues de l'instrument du bulletin de vote, elles ne peuvent rien contre lui — et qui, bien souvent, se refuse à le leur donner pour cette seule bonne raison !

E. Gd.

Il s'agit ici de la loi de 1934, supprimant l'égalité de salaires qui existait depuis 19 ans pour le corps enseignant (Réd.).

Augmentation des effectifs féminins de l'armée anglaise

Le service territorial auxiliaire « A. T. S. » (qui est la section féminine de l'armée) a sans peine atteint le but qu'il s'était assigné, soit d'lever à 100.000, avant la fin de 1941, le nombre de ses membres. En effet, depuis la Pentecôte, 50.000 femmes et jeunes filles sont entrées dans ses rangs. On pense que ce chiffre sera doublé avant le milieu de l'année 1942. Des travaux de nettoyage, de cuisine et de blanchissage, si nombreux qu'une ménagère ordinaire en serait découragée, sont aujourd'hui exécutés sans murmurer par ces femmes en uniforme khaki.

Le travail des femmes dans les usines de guerre allemandes

La Revue Internationale du Travail, qui paraît maintenant à Montréal (Canada) où le B. I. T. a installé la plus grande partie de ses services (on sait que cependant il en est resté quelques-uns à Genève), a publié dans un de ses récents numéros une intéressante étude sur les conditions de travail des femmes dans les usines de guerre du Reich. Cette étude ne cite naturellement aucun chiffre ; mais ceux qui invoquent l'exemple de nos voisins du Nord pour interdire ou restreindre le travail féminin peuvent se rendre compte, en parcourant ces renseignements puisés aux meilleures sources, à quel point il est fait appel là-bas à la main-d'œuvre féminine, non seulement nationale, mais encore étrangère des régions occupées : on a en effet recruté des ouvrières danoises, flamandes, françaises, tchèques, polonaises... Comme le plus généralement, elles ne comprennent pas l'allemand, on les a organisées en groupes de travail auxquels des interprètes sont attachées, pour faciliter les relations avec leurs chefs, de même que l'on a institué pour elles des logements collectifs (pensions de famille ou maisons vides) dirigées par un chef féminin, qui doit connaître les langues parlées dans son groupe et avoir suivi des cours pour infirmières. Des repas collectifs sont également organisés dans ces logements, de même que des aménagements pour le lavage des vêtements.

Allemandes ou étrangères, toutes ces ouvrières

Un anniversaire



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} Kerstin HESSELGREN,

Sénateur du royaume de Suède, et l'une des personnalités les plus connues du monde féministe international, vient de célébrer, au milieu d'innombrables marques d'affection et de reconnaissance, son 70^{ème} anniversaire. Parmi les cadeaux reçus, notons celui, original et gracieux, d'une gerbe de fleurs qui lui sera remise régulièrement chaque semaine durant toute l'année.

sont d'abord soumises à une sélection professionnelle, qui permet de déterminer à laquelle des innombrables possibilités d'emploi elles peuvent être attribuées, cette sélection étant toujours complétée par une visite médicale. Leur formation professionnelle — pour laquelle, chose curieuse, les hommes se sont révélés meilleurs chefs d'apprentissage que les femmes — dure de 4 semaines à plusieurs mois. Le travail est organisé en deux équipes, l'une de 6 heures du matin au début de l'après-midi, et l'autre de midi à 23 heures, les dispositions nécessaires étant prises pour intervertir chaque semaine l'horaire de travail des deux équipes. Depuis l'automne 1939, les femmes ne travaillent plus dans les équipes de nuit, ceci non pas en vertu de la fameuse « protection des ouvrières », qui a fait couler tant d'encre et prononcer tant de discours dans les Congrès féministes d'avant guerre ! mais tout simplement parce que les ouvrières elles-mêmes n'en voulaient pas,



Les femmes et les livres

Cilette Ofaire
L'œuvre et l'artiste

Dans notre Europe qu'un dur cloisonnement divise en compartiments étanches, il nous arrive encore de songer aux jours heureux des voyages, alors qu'un réseau de routes et de voies ferrées marquait le monde d'un tout autre dessin : celui des communications internationales. On passait d'un pays à l'autre presque sans le savoir ; les barrières d'acier de la géographie politique se laissaient ignorer ; l'attention se portait sur le groupement pittoresque des particularités géologiques, ethnographiques ou sociales. C'était moins encore le temps des routes et des chemins de fer que celui des longues chaînes de montagnes avec leurs arêtes unissant les versants opposés et leurs cols franchissant toute séparation, celui des immenses vallées où de grands fleuves tendaient les uns vers les autres leurs bras ouverts. Un enchevêtrement de canaux passait d'un bassin à l'autre, rayant les plaines de leurs tranchées, ou se frayant

un passage dans le moutonnement des collines...

Cette Europe grande ouverte des voies navigables a eu son poète, encore trop peu connu chez nous : ce poète est une femme qui s'exprime en prose ; elle est née dans l'un de ces vallons jurassiens où couve, dans une atmosphère de nostalgie, le rêve d'un canal du Rhône au Rhin : c'est Cilette Ofaire, l'auteur d'un charmant livre intitulé *Le San Luca*.

Le *San Luca*... Peut-être avez-vous entendu ce titre, sans bien savoir de quoi il s'agissait. Le *San Luca* est un bateau pèlerin sur les routes liquides de l'Europe de l'entre-deux-guerres. Il est assez petit pour passer n'importe où il y a un peu d'eau, halé à dos d'homme, tiré par un cheval, ou remorqué, par dessus le marché, à la suite d'un train de chalands. Cependant son fond plat porte une cabine d'habitation, une cuisine, un atelier de peintre, et un ménage d'artiste. De temps à autre, l'atelier se mue en salle d'exposition. Le bateau fixe ses amarres, lance son pont, arbore une affiche. Les visiteurs accourent, les tableaux se vendent, le ménage se ravitaillait et repart, pressé de reprendre son double travail de peintres et d'équipage, rêvant de réaliser son grand itinéraire fluvial : de l'Elbe au Rhône, par le Rhin et la Seine.

L'homme et la femme tiennent un pinceau ; celui de la femme s'appointait par moment et se mue en plume, pour nous conter les vicissitudes de la route. C'est ainsi que, avec le

1 Stock, Paris 1934.

« San Luca », nous remontons l'Elbe jusqu'à la Moldau pour atteindre Prague, puis le redescendons jusqu'à Hambourg, pour gagner le petit canal qui relie l'Elbe au Weser. Des eaux du Weser, nous passons dans celles de l'Enns, où nous voguons à travers le pays du charbon vers la radieuse ouverture du Rhin.

Ces pays ne sont pas solitaires, on s'y arrête, on cause avec les travailleurs des ports et les éclusiers, avec les paysans riverains, avec les capitaines des remorqueurs ou les convoyeurs des chalands. Figures aperçues un instant, évoquées d'un trait incisif, avec leur masque accidentel, et leur profonde appartenance à la condition humaine...

Mais le Rhin n'est pas qu'un fleuve courant, plein de vie, à travers des pays bien habités. Il lui arrive de se revêtir d'un brouillard épais, de se laisser remuer par des vents contraires venus on ne sait d'où, de ballotter avec rage la petite barque plate qui tourne follement sur son ancre. La femme qui écrit dans la cabine, seule avec son chien, — son mari est à terre, — se sent bien faible et sans défense. Elle est en proie à un étrange malaise où se mêlent la crainte, l'écoeurement, la mélancolie, et ce sens de l'humour qui surnage dans sa tristesse, comme sur le fleuve en démençance flottent des morceaux de bois étincelants de givre.

Ce n'est pas sans quelque peine que le « San Luca » arrive à se faire remorquer jusqu'en Hollande. Il séjourne dans cette patrie chère à tous les artistes, et y subit les effets d'une transformation totale. Il garde son nom, son âme, ses habitudes de vagabondage et de

poésie, son mobilier aussi, mais sa coque est remplacée par une autre. La métamorphose est si complète que c'est muni d'une quille, de voiles et d'un marinier qu'il passe du Rhin à l'Escaut. Ayant fait ses adieux aux intérieurs costauds de la riche bourgeoisie hollandaise, il traverse la Belgique, entre en France où, remorqué par des chevaux, il serpente le long des canaux qui font communiquer l'Escaut avec la Somme et l'Oise ; puis, non sans plus d'une aventure, il atteint la Seine où, sous les ponts de Paris, il fraternise avec un vieux chaland de sa connaissance.

De nouveau, il repart ; un invraisemblable dédale de canaux et de rivières l'amènera peu à peu de la Seine au Rhône. Le voicet sur le canal de Bourgogne, voie d'eau qui, pour rejoindre l'Yonne, gravit une montagne et en redescend le versant opposé au moyen de plus de deux cents écluses. Ce canal est bordé de hauts peupliers, traverse des prés et des forêts. Un peu avant le tunnel qui coupe la montagne pour déboucher sur Dijon...

...L'équipage du *San Luca* se retrouvait seul dans le canal. Charles avait pris la petite corde de balage et marchait sur le chemin. La terre était parfumée. On faisait brûler des racines au coin des champs, et les haies retombaient du talus en arceaux rouges. « Oh ! ces mûres ! » Il les cueillait à pleines mains, sans ralentir son pas. Des fumées s'attardaient au-dessus des prés.

Tiens ! c'est dimanche ! Les villages sont au bout des pentes vertes avec leurs églises, mais le son des cloches court jusqu'au canal, court avec l'odeur des plantes. Il y a du serpolet dans la prairie et des champignons blancs. Les peupliers sont maigres et dorés et les hêtres encore gon-